



## **Examen du budget fédéral de 2016-2017**

Chambre de commerce du Grand Moncton

Chambre de commerce de la région de Saint John

Chambre de commerce de Fredericton

Le nouveau gouvernement fédéral libéral a dévoilé son premier budget le 22 mars 2016, après sa victoire électorale en octobre. Les membres de nos chambres de commerce étaient surtout intéressés par les mesures qui pourraient avoir un effet dynamisant sur notre économie, contribuer à jumeler notre main d'œuvre et les emplois disponibles et avoir une incidence sur les coûts liés aux affaires. Voici un bref résumé des domaines du budget fédéral canadien de 2016-2017 les plus pertinents pour la communauté des affaires.

### **Données importantes**

*Déficit et dette* – Avant la publication du budget, on s'est beaucoup interrogé sur la taille du déficit; le gouvernement avait reconnu que le déficit dépasserait 10 milliards de dollars (tel qu'il l'a présenté dans ses documents électoraux). Le déficit prévu de 2016-2017 est maintenant de 29,4 milliards de dollars, et on s'attend à ce que le déficit de 2017-2018 soit de 29 milliards de dollars, celui de 2018-2019, de 22,8 milliards de dollars, celui de 2019-2020, de 17,7 milliards de dollars et celui de 2020-2021, de 14,3 milliards de dollars. Il n'existe aucun calendrier précis pour équilibrer le budget à l'avenir, mais le ministre des Finances, Bill Morneau, a déclaré qu'il s'attend à ce que le budget soit équilibré d'ici environ cinq ans. À l'heure actuelle, notre dette fédérale s'élève à près de 620 milliards de dollars. Toutefois, le Canada a le meilleur rapport dette-PIB des pays du G7; pendant cette prévision quinquennale, ce rapport devrait passer de 31 % à 32 %, puis revenir à 31 %.

Il importe de souligner que la taille du budget semble être reliée à l'augmentation de la croissance des dépenses de programmes (7,6 % en 2016-2017 et 4,5 % en 2017-2018) qu'à l'augmentation des dépenses liées à l'infrastructure qu'on avait prévue. Après 2017-2018, la croissance des dépenses de programmes devrait être établie à 2 % en moyenne par année – soit plus près du taux d'inflation.

*Impôts et autres coûts* – Dans le budget fédéral de 2015-2016, le taux d'imposition pour les petites entreprises était censé diminuer de 0,5 % par année sur une période de quatre ans (il devait passer de 11 % à 9 %), et le premier amortissement a été mis en œuvre dans ce budget. Cependant, d'autres réductions ont été reportées indéfiniment; par conséquent, le taux demeure à 10,5 %. Le revenu de placements a aussi été du taux d'imposition pour les petites entreprises.

Le taux d'imposition du revenu des particuliers pour les gens qui gagnent plus de 200 000 \$ par année passe de 29 % à 33 %, tandis que celui des gens de la deuxième catégorie la plus élevée est réduit de



22 % à 20,5 %. De plus, les limites des comptes d'épargne libre d'impôt ont été modifiées afin d'être semblables à celles de 2015; elles ont passé de 10 000 \$ à 5 500 \$ par année.

Le système d'assurance-emploi a été élargi afin d'annuler plusieurs changements mis en œuvre par le gouvernement précédent. En raison de cette modification (ainsi que d'une économie plus faible), la cotisation sociale d'assurance-emploi n'a pas connu une baisse aussi grande que prévu (elle est passée de 1,88 à 1,61 – il s'agit évidemment d'une mesure positive). Toutefois, on avait déjà prévu une réduction de la cotisation à 1,49. Nous sommes d'avis que cette réduction aurait mieux réussi à stimuler la croissance commerciale potentielle. La réduction mise en place signifie que les employeurs économiseront 3,78 \$ pour chaque 1 000 \$ de salaire versé par l'entremise de leur système de paie.

Les membres ne doivent pas oublier que le gouvernement fédéral a aussi indiqué que cette année, il prévoit « bonifier » le Régime de pensions du Canada en collaboration avec les provinces. Nous ne savons pas encore sous quelle forme aura lieu cette bonification, mais elle sera très probablement accompagnée d'une augmentation du montant payé par les employeurs. Le taux est actuellement fixé à 4,95 %, ce qui peut coûter aux employeurs jusqu'à 2 544,30 \$ par année par employé.

### **Infrastructure**

Le gouvernement libéral a promis de fournir un autre 60 milliards de dollars pour les dépenses d'infrastructure au cours de dix ans - en plus du 60 milliards de dollars déjà annoncé dans le cadre du Fonds Chantiers Canada. Le premier montant de 11,9 milliards de dollars (sur cinq ans) a été concrétisé dans ce budget et il est axé sur le transport public, l'infrastructure écologique ainsi que l'infrastructure sociale.

Le gouvernement a annoncé un financement en matière d'infrastructure allant jusqu'à 2 milliards de dollars sur trois ans pour un nouveau Fonds d'investissement stratégique pour les établissements postsecondaires afin de moderniser les recherches effectuées sur le campus, la commercialisation et les installations de formation. Le gouvernement prévoit déployer son programme d'innovation complet plus tard en 2016. Bien que ce n'ait pas été mentionné dans la présentation du budget, le leader parlementaire du gouvernement Dominic LeBlanc a indiqué peu après que le gouvernement fédéral reconnaît que certaines régions, comme le Nouveau-Brunswick, auront besoin de souplesse à l'égard du financement d'infrastructure selon la capacité de la province et des municipalités à payer.

### **Formation axée sur les compétences**

Depuis plusieurs années, l'écart de compétences (ou le déséquilibre des compétences) au niveau national constitue une priorité pour les chambres de partout au pays. Le budget comprend 125 millions de dollars supplémentaires pour diverses Ententes sur le développement du marché du travail entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux – ce financement est relié aux demandes



d'assurance-emploi. Il comprend aussi 50 millions de dollars supplémentaires pour la Subvention canadienne pour l'emploi, qui est plus facilement accessible et qui vise à contribuer à la formation et à l'amélioration des compétences. À l'heure actuelle, ce programme a besoin d'une contribution d'un tiers des employeurs pour la formation. Enfin, le budget a révélé qu'il accorde 85,4 millions de dollars à la formation des apprentis offerte par les syndicats. Les employeurs peuvent [soumettre une demande afin d'obtenir du financement de la Subvention pour l'emploi Canada-Nouveau-Brunswick](#) par l'entremise du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail du Nouveau-Brunswick.

### **Tourisme**

Le gouvernement a annoncé qu'au cours des deux prochaines années, il fera un investissement supplémentaire de 50 millions de dollars dans Destination Canada (l'ancienne Commission canadienne du tourisme) afin d'améliorer la promotion du Canada à titre de destination touristique dans des régions ciblées. Il s'agit évidemment d'une excellente nouvelle pour tous les gens du pays, et comme le Nouveau-Brunswick compte près de 3 000 entreprises touristiques qui emploient environ 10 % de la main d'œuvre provinciale, le tourisme est essentiel à l'économie actuelle et future de notre province.

*Ensemble, les chambres de commerce du Grand Moncton, de la région de Saint John et de Fredericton ont près de 3 000 membres. Nous sommes aussi membres actifs des chambres de commerce de l'Atlantique et du Canada dans le cadre du plus grand réseau d'affaires au pays.*